

COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Strasbourg

Nombre de
conseillers élus :
29

Conseillers en
fonction :
29

Conseillers
présents :
26

Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance du vendredi 21 décembre 2018

Sous la présidence de Mme Cécile DELATTRE, Maire

7/ Désignation des membres du conseil municipal dans les instances externes : Aasbr, Clect, Oscal, représentant des propriétés communales, paroisse catholique, commission de contrôle des listes électorales

b) Désignation des membres du conseil municipal à la Commission locale d'évaluation des transferts de charges (Clect)

Conformément à l'article 1609 nonies C IV du Code général des impôts, la Clect est chargée d'évaluer les transferts de charges entre les communes et l'Eurométropole.

Il appartient au Conseil municipal, nouvellement installé, de désigner, en son sein un représentant titulaire et un représentant suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de procéder à la présente désignation sans recourir au scrutin secret

DESIGNE Mme Christel KOHLER-BARBIER en tant que membre titulaire pour siéger à la Clect et Mme Cécile DELATTRE en tant que membre suppléant.

Adopté à la majorité
27 voix pour
1 voix contre (KLUMPP)
1 abstention (DUBOIS)

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Cécile DELATTRE



REÇU EN PRÉFECTURE
le 10/01/2019

Application agréée E-legafile.com